

Le Fonds Commun de Formation des Bénévoles animé par la CPCA Rhône Alpes inscrit dans le contrat régional économique sectoriel de l'économie sociale et solidaire, c'est :

Une trentaine de réseaux associatifs regroupés soutenant l'engagement des bénévoles en Rhône Alpes, contribuant à l'amélioration d'une politique de formation et des compétences des acteurs

Construisons ensemble un territoire de solidarité et de démocratie.

CPCA Rhône-Alpes :
(+33) 04 78 98 89 72 / 06 06 69 54 02

PLUS D'INFORMATIONS SUR :
www.cPCA-ra.org

Les partenaires institutionnels :

Rhône-Alpes Région



Cette plaquette est une synthèse d'un texte riche et complet, n'hésitez pas à nous solliciter et à le consulter.

*Force vive du mouvement
associatif organisé*

**Un Fonds Commun
pour une politique régionale de
la Formation des Bénévoles**



Travaux de mutualisation :

**L'ACCOMPAGNEMENT
FORMATIF**

**Conférence Permanente
des Coordinations Associatives
de Rhône-Alpes**

Construisons ensemble un territoire de solidarité et de démocratie.

Bénévolat, compétence et formation

Le bénévole a des compétences avant d'être bénévole.
Son engagement bénévole (actuel et en projet) le conduit à en envisager d'autres, jugées nécessaires tout de suite ou plus tard.

Sa démarche d'apprentissage est singulière comme le sont son engagement, ses besoins et ses possibilités.

Apprentissage : lieux et moments

C'est le bénévole qui apprend, et construit ses compétences :

- en acquérant les connaissances nécessaires ;
- en expérimentant des «faire» ;
- en maîtrisant des procédures, et en intégrant des finalités d'action.

L'apprentissage s'inscrit dans la durée. Il est de tous les instants :

- les instants spécifiquement organisés à cette fin (formation);
- les instants autres, inégalement porteurs d'opportunités d'apprentissage.

La vie associative présente de nombreux moments porteurs d'opportunités d'apprentissage.

En plus de sa contribution à la construction des compétences (formation technique), elle fonctionne doublement comme lieu d'intégration :

- intégration du projet associatif de l'association dans les références du bénévole (formation «politique»)
- intégration du bénévole lui-même dans le collectif des acteurs de l'association.

Quel accompagnement ?

Pour quoi ?

Comment ?

Nous appelons «accompagnement formatif» la démarche volontaire qui enrichit et exploite, dans le vécu personnel, les opportunités d'apprentissage.

Il contribue à la capacité du bénévole :

- de voir clair sur ses compétences et ses engagements (actuels ou à venir) ;
- d'orienter ses progressions, et de discerner les opportunités d'apprentissage ;
- de constituer, de partager et d'exploiter son expérience ;
- d'évaluer ses progressions.

Il se concrétise par :

- l'inscription de son principe dans la culture de l'association;
- sa prise en compte dans l'organisation du fonctionnement associatif de chaque fonctionnement associatif particulier*;
- son pilotage explicite par les instances dirigeantes de l'association et du réseau qui l'accompagne.



**les réseaux membres du Fonds Commun et leurs associations ont procédé à un inventaire des initiatives et dispositifs d'accompagnement formatif mis en œuvre. Nous consulter.*

TÉMOIGNAGES DES RÉSEAUX SUR LEURS PRATIQUES d'*accompagnement formatif*

Le Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne de Rhône-Alpes s'appuie sur des binômes "permanent-salarié/bénévole-militant" dans la conduite des actions du réseau. Du fait du renouvellement fréquent de ses responsables, ce portage en binôme permet d'assurer un tuilage entre générations de responsables et garantit de la continuité dans la gouvernance associative.

La Fédération Familles Rurales Rhône-Alpes accompagne les missions de gouvernance associative grâce à ses ***journées pluriannuelles des présidents***. Autour d'analyses des pratiques de gouvernance, les présidents sont réunis régulièrement pour les qualifier dans leur fonction, identifier les freins dans leur rôle, cibler les besoins en formation, évaluer les problématiques de l'association, mise en synergie sur les projets de l'association.

Les MJC en Rhône-Alpes ont créé un site internet, outil de capitalisation de ressources et de formalisation des outils régionaux : interviews, liste d'indicateurs, sessions de formations pour exprimer les pratiques, en tirer des outils sur les parcours et les postures d'accompagnement (personnes, MJC, projets, vie associative, bénévoles). L'action représente 12 personnes en formation qui vont les répercuter sur les départements et 100 personnes au niveau national. L'idée a été lancée en octobre 2009.

La Ligue de l'enseignement de la Loire (FOL) accompagne aussi ses bénévoles grâce à un site internet appelé « Centre de Ressources Départemental de la Vie Associative » (CRDVA), outil qui vient en complément de l'accompagnement par l'équipe du service vie associative et des rencontres conseils. Actualités du monde associatif, ressources et outils dédiés au fonctionnement associatif classés par thèmes, avec une veille informative pour mutualiser et rendre rapports/études, docs types, guides accessibles par téléchargement, logiciel comptabilité... Cet outil accompagne employeur, tout bénévole associatif qui peut accéder aux informations pour avoir des réponses à ses questions. Flux RSS et liens avec réseaux sociaux et autres centres de ressources Ligue. Possibilité pour une association du réseau de communiquer sur son objet associatif et ses projets. Première expérience en 2013 qui se veut durable.